

Compte rendu de la Réunion du Comité en Charge de la transformation de l'AMEPA en Fédération

Date : Mercredi 28 Avril 2021

Présents : Mme Asma EL KASMI, M. Abdelaziz TAARIJI, M. Moncef ZIANI, M. Mustapha BOUHAMIDI, M. El Hassan EL MAHRAZ, M. Saad MRHARI, Mme Khadija KABBAJ, M. Hassan BOURASSE.

Excusés : Mme Salma AMGAAD, M. SAIDI Abdelkader.

Ordre du jour :

1- Examen du règlement général et du recto-planning de l'AG Mixte de l'AMEPA :

En début de séance, Mme la Secrétaire Générale a salué les membres du comité et leur a présenté ses meilleurs vœux à l'occasion du mois sacré de Ramadan. Elle a ensuite donné un aperçu sur l'objectif de cette réunion, qui est la mise en place d'un mode opératoire à suivre pour l'organisation et la tenue de l'AG Mixte de l'AMEPA en se basant sur le projet de règlement général et du recto-planning préparés par le Secrétariat de l'AMEPA et envoyés au préalable aux membres de ce Comité.

Les membres du comité ont formulés certaines remarques et propositions d'améliorations au sujet de ces projets de documents qui se présentent comme suit :

1. Le présent Comité en charge de la transformation de l'AMEPA en Fédération devra assurer le rôle de Comité Ad-hoc qui se chargera des préparatifs de cette AG Mixte, étant donné que ce Comité a été à l'origine de l'élaboration des Statuts et règlements intérieurs de la FNEAL et a conçu le règlement général et le rétro-planning de cette prochaine AG Mixte. M. TAARIJI a été choisi, à l'unanimité, pour assurer le rôle de Coordinateur de ce Comité Ad-hoc.
2. Transformer le rétro-planning proposé en planning priorisant les actions en fonction de leurs dates et leurs durées d'exécution.
3. Commencer par préparer, dans un premier temps, les rapports moral et financier de la période écoulée et les partager avec les membres du comité Ad-hoc.
4. Préparer la situation actualisée des paiements des cotisations des membres de l'AMEPA.
5. Monsieur TAARIJI, s'est chargé de programmer une réunion avec Monsieur le Gouverneur, Directeur de la DRPL afin de résorber le problème de paiement des Cotisations des Régies.
6. Entamer une action de relance auprès des membres pour les inciter à s'acquitter de leurs cotisations impayées à ce jour.
7. Faire apparaître dans le règlement général de l'AG Mixte, le nombre d'année minimum approuvé par l'AMEPA, permettant aux membres de l'AMEPA de participer pleinement aux travaux de l'AG Mixte.
8. Ajouter dans le planning, la mise en place d'une base de données exhaustive des entreprises qui opèrent dans le secteur de l'Eau au Maroc et susceptibles de rejoindre la FNEAL en tant que futurs membres. Pour ce faire l'AMEPA utilisera les bases de données des Fournisseurs de l'ONEE, des Régies et des Différentes Associations et Fédérations du Secteur.

9. Ajouter au niveau dans l'article 3 « Objet » des statuts de la FNEAL, élaboré par ce Comité, le point suivant : « **La FNEAL a pour ambition de faire rayonner le Maroc au niveau des instances internationales** »
10. Etant donné que cette AG Mixte constitue un tournant important dans la vie notre Association, veiller à ce qu'elle se tienne en présentiel au courant du deuxième semestre de l'année en cours si la levée de l'état d'urgence sanitaire est constatée.
11. Communiquer à travers le site Web et le Bulletin d'information de l'AMEPA, sur ce projet de transformation de l'AMEPA en Fédération mené par ce Comité.

A la fin de cette réunion les membres du comité ont décidé de programmer une prochaine réunion après la prise en charge, par le secrétariat exécutif, des remarques et propositions formulées ci-haut. Cette réunion aura lieu dans deux ou trois semaines.